



Description du projet

Un nouveau centre journalier (AEJT) pour des enfants à Antananarivo, Madagascar

1 La situation initiale :

L'aide à l'AEJT (Association des Enfants et Jeunes Travailleurs)

Le soutien de l'association en Suisse, Kinderhilfe AEJT-Madagaskar

Le contexte – l'un des pays les plus pauvres du monde

Madagascar est un des pays parmi les plus pauvres du monde. Environ 30 % des enfants ne fréquentent pas l'école et près de 23 % doivent travailler quotidiennement pour survivre.

L'AEJT, l'organisation locale, s'engage depuis 1997 avec des moyens financiers très limités pour améliorer les conditions de vie des enfants défavorisés. Durant les premières années, les éducatrices et éducateurs ont travaillé bénévolement.

Les bénéficiaires de ce projet sont les enfants et jeunes qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont été déscolarisés, qui n'ont pas les moyens de payer l'école ou qui sont obligés de travailler pour survivre. L'AEJT paie tous les frais scolaires, de l'école publique, collège ou lycée. Beaucoup de ces enfants sont orphelins ou semi-orphelins et vivent dans la pauvreté. Sans accès à l'éducation primaire, leurs perspectives restent très limitées.

Comment avons-nous découvert ce projet ?

En 2014, Stephan Meier a établi les premiers contacts avec l'AEJT. Le projet a commencé grâce à la mise à disposition des denrées, offertes par le Programme Alimentaire Mondial (PAM – World Food Programme des Nations Unies), où Stephan Meier travaillait à l'époque.

La fondation de l'association en Suisse (Kinderhilfe AEJT-Madagaskar) - 17 février 2017

À partir de 2015, presque chaque année, Stephan Meier a organisé des voyages à Madagascar et a visité le centre AEJT avec de petits groupes. Les participants ont rencontré personnellement la directrice, les éducatrices et les enfants. Tous ont rapidement reconnu l'importance et la pertinence durable du projet.

Afin d'assurer un soutien fiable et à long terme, l'association a été fondée en Suisse le 17 février 2017. Depuis lors, elle finance et garantit le fonctionnement du centre grâce à des contributions continues. Le contact personnel et régulier avec le centre est essentiel : il garantit transparence, confiance et utilisation responsable des dons.

La Situation actuelle du centre AEJT

Aujourd'hui, les enfants et adolescents ont accès au centre six jours par semaine. Ils fréquentent les écoles publiques et bénéficient d'un accompagnement scolaire ainsi que d'un soutien pour leurs devoirs. Quatre fois par semaine, ils reçoivent également un repas équilibré.



Kinderhilfe AEJT-Madagaskar

www.kinderhilfe-aejt-madagaskar.ch

L'association Kinderhilfe AEJT-Madagaskar finance, grâce aux donateurs / donatrices et d'entreprises, le fonctionnement du centre ainsi que les frais scolaires des enfants.

La situation actuelle du site

Depuis 2016, le centre AEJT est installé dans un bâtiment loué. Les conditions d'espace y sont toutefois très limitées. Les enfants étudient et prennent leurs repas principalement dans un espace extérieur couvert.

La maison, les annexes et le jardin ont été progressivement rénovés et entretenus avec des moyens modestes. En 2022, le propriétaire a résilié le bail pour fin juillet. Bien que la location ait pu être prolongée, la situation reste incertaine et ne permet pas une stabilité durable.

L'avenir et l'objectif du centre AEJT

L'AEJT intervient là où les structures publiques sont insuffisantes ou inexistantes. La ligne directrice du projet vise à assurer les bases essentielles d'un fonctionnement stable et durable du centre à Antananarivo.

Des relocalisations répétitives de site ne constituent pas une solution viable d'un centre journalier pour les enfants. En outre les bâtiments adaptés sont rares à proximité du site actuel.

2 Le projet

Acquisition du terrain et construction des bâtiments

À environ 200 mètres du site actuel, une parcelle appropriée de 1 250 m² a pu être acquise en 2022. L'achat a été financé par l'association suisse.

L'inscription au registre foncier a été effectuée le 9 octobre 2024, complétée par le « Certificat Juridique » du 27 octobre 2025. Les bornes ont été posées et les murs d'enceinte étaient construits fin mars 2026.

Le projet prévoit la construction d'un centre journalier sur deux niveaux, comprenant des salles d'enseignement et d'accompagnement, avec une capacité maximale de 100 enfants.

Un bâtiment résidentiel à part, sera également construit. Il comprendra un espace de logement pour l'équipe de direction ainsi que de petits logements destinés prioritairement aux stagiaires suisses ou à d'autres personnes soutenant le centre.

2.1 Planification et estimation des coûts

Le centre journalier pour enfants

Rez-de-chaussée

- Grande salle polyvalente (séjour et repas)
- Cuisine (cuisine scolaire innovante avec production d'eau chaude par l'énergie solaire)
- Magasin pour vaisselle et denrées
- Réserve de bois (à l'extérieur, couverte)

Étage

- 5 salles de classe ou ateliers
- 1 salle pour matériel scolaire / bibliothèque
- 1 local technique (batteries solaires), stockage
- Toilettes filles / garçons avec douches (eaux usées : fosse septique)
- 1 local pour le gardien

Bâtiment résidentiel

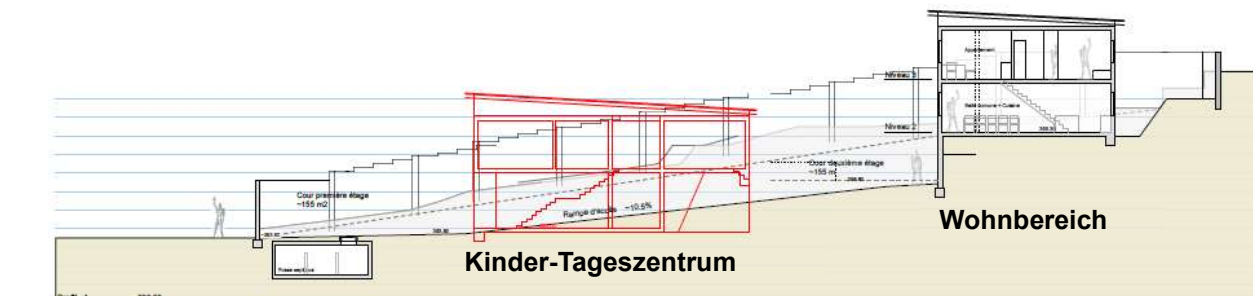
Rez-de-chaussée

- 2 petits appartements (p. ex. pour stagiaires)
- Salle à manger et cuisine commune

Étage

- Loggia et salle de lavage
- Logement pour la direction de l'AEJT avec bureau et salle de bain
- Chambre pour personnel / stagiaire

Section longitudinale : Centre journalier pour les enfants et bâtiment résidentiel



Façade Nord-Ouest



Estimation des coûts (février 2026):

Le coût estimatif des nouvelles constructions (sans terrain) s'élève à environ CHF 110'000.

2.2 La recherche des fonds et la demande de permis de construction

Durant cette phase, les financements nécessaires sont assurés et la demande pour permis de construction est préparée et déposée. Une fois le financement garanti et les autorisations obtenues, la décision formelle de démarrer les travaux est prise.

2.3 La réalisation

Les travaux sont réalisés conformément au calendrier prévu. Les raccordements aux réseaux d'eau et d'électricité sont d'abord mis en place. Les travaux de construction commencent ensuite, en rapport des exigences définies pour la qualité, des coûts et délais.

2.4 Le contrôle et les rapports intermédiaires

L'avancement du projet est suivi de manière systématique pendant toute la durée des travaux. Des rapports intermédiaires sont établis à chaque étape importante afin de documenter l'état d'avancement, l'utilisation des fonds et d'éventuels déviations.

2.5 Le rapport final

À la fin du projet, un décompte final de construction est établi. Le projet global est examiné et documenté dans un rapport final comprenant une présentation financière complète ainsi qu'une évaluation qualitative des objectifs atteints.



3 L'impact du projet

La construction du nouveau centre permet d'accueillir davantage d'enfants défavorisés dans de meilleures conditions. Les infrastructures améliorées garantissent le fonctionnement permanent, stable et structuré.

Grâce au soutien scolaire à une alimentation régulière, à l'accompagnement pédagogique et à la prise en charge des frais de scolarité, les performances scolaires et les perspectives des enfants s'améliorent durablement. L'analphabétisme est réduit, le maintien pour aller à l'école publique est renforcé et l'accès aux formations ultérieures facilité.

Le bâtiment résidentiel intégré assure une présence permanente de la direction et renforce la fiabilité du fonctionnement quotidien, créant un environnement stable et protecteur.

Les familles bénéficient également indirectement du projet. La prise en charge des enfants et le soutien financier en matière d'éducation soulagent notamment les mères mono-parentèle et les proches. Les enfants sont accueillis et accompagnés dans un environnement sûr pendant la journée.

Dans l'ensemble, le projet contribue à réduire la pauvreté éducative et à améliorer durablement les perspectives de vie des enfants dans un contexte social et économique difficile.

4 Les responsabilités

La responsabilité stratégique globale du projet incombe au conseil d'administration de « Kinderhilfe AEJT-Madagaskar » en Suisse. Il assure la supervision financière, l'utilisation des fonds et la protection à long terme des opérations.

La responsabilité opérationnelle et le contrôle de qualité sont assurés par Stephan Meier, en tant que responsable opérationnel. Il entretient un échange régulier avec la direction locale à Antananarivo, coordonne les décisions importantes et accompagne la mise en œuvre sur place. Ses séjours réguliers à Madagascar garantissent un suivi professionnel et une bonne coordination entre « Kinderhilfe AEJT-Madagaskar » Suisse et l'organisation locale à Madagascar.

La direction locale de l'AEJT à Antananarivo est responsable du fonctionnement quotidien du centre, de la mise en œuvre pédagogique, de l'accompagnement des enfants et de l'utilisation conforme des fonds.

L'action de rendre des comptes face aux membres de « Kinderhilfe AEJT-Madagaskar » et aux donateurs est accompli de manière transparente lors de l'assemblée générale annuelle ainsi que par des rapports réguliers.